

2^o Pour faire réunir les Sœurs à la salle de Communauté, soit à l'occasion de visites, soit pour entendre les Instructions. On sonne alors 9 coups, en souvenir des neuf Chœurs des Anges.

—Pour appeler, la Supérieure, on sonne un coup.

—Pour appeler, l'Assistante, deux coups.

—Pour appeler, la Maîtresse des Novices, trois coups.

—Pour appeler, l'Econôme, quatre coups.

—La Visite du Médecin, cinq coups.

—Pour le chant, six coups (très lentement).

—L'Assemblée du Conseil, sept coups. (très lentement).

Pour l'*Extrême-Onction* et le Saint Viatique, si ces Sacrements sont administrés dans le cours de la journée, on sonne douze coups (en souvenir des douze privilèges de Marie, et de la continuelle demande de ses prières, pour la vie et pour l'heure de la mort), en mettant pour cet appel, encore plus d'intervalle entre les coups.

—Pour annoncer la Confession, on agite la cloche des Exercices très vite.

—On l'agite également, à six heures